



# ARC ÉNERGIES MAURIENNE

## PROCÈS VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 24 janvier 2024

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-quatre à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

**Les membres du comité syndical présents :**

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Noël LACROIX, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Martine REFFET, Philippe BOST, Mathilde SONZOGNI, Martine MARTY, Roberto SAILIS, Abdelhamid BELHADDAD.

**Absents excusés :** Philippe GIRARD donne procuration à Abdelhamid BELHADDAD, José ACEBEDO CANDIL donne procuration à Roberto SAILIS.

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Roberto SAILIS

**Date de Convocation :** 18 janvier 2024

Membres en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 12

### DOCUMENT PROVISOIRE JUSQU'À APPROBATION

Le Président remercie les membres de leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Syndical, sur proposition de Monsieur le président, désigne Monsieur Roberto SAILIS comme secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

1. Appel des participants / désignation d'un Secrétaire de séance
2. Approbation du PV du 20 décembre 2023
3. Budget 2024 / ouverture de crédits d'investissement
4. Signature de la convention de servitude avec ORANGE sur la commune de Saint-Avre
5. Informations et questions diverses

### 1. APPEL DES PARTICIPANTS

Le Président procède à l'appel des membres en vérifiant si le quorum est atteint. Avec 12 présents dont 12 votants pour tous les points, la séance peut débuter.

### 2. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2023

Monsieur le Président invite le Conseil Syndical à se prononcer sur le Procès-Verbal de la séance du 20 décembre 2023. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### 3. BUDGET 2024 / OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT

L'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice en cours,



À la suite de la rencontre avec l'ensemble des protagonistes, le planning a été modifié pour des travaux qui débuteraient courant 2026. Arc Énergies Maurienne ne voit pas d'objection à cette modification de planification, il conviendra cependant d'être vigilant car la compétence du SIEPAB serait transféré à la 4C en 2026.

**b) Évolution des TRVe**

Il a été annoncé une augmentation des tarifs au 1<sup>er</sup> février, plus précisément il s'agit une augmentation de la TICFE, conséquence de la fin du bouclier tarifaire.

**c) Commande compteurs communicants**

Les compteurs communicants ont été commandés pour un montant de 121 297 € HT. Le Directeur rédige le Cahier des Clauses Techniques Particulières pour lancer l'appel d'offres concernant le déploiement en cours.

**d) Saint-Avre / Sainte-Marie-de-Cuines / Pontamafrey**

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur DESBROSSES concernant la liaison Saint-Avre Sainte-Marie-de-Cuines ainsi que les nouveaux projets à Pontamafrey. Après étude du projet de travaux sur Pontamafrey, il existe beaucoup de réseaux qui impliquent différents protagonistes et il semble judicieux de faire appel à un maître d'œuvre.

**e) Situation de trésorerie**

Le Président informe les membres de l'état de la Trésorerie.  
Au 24 janvier 2024, elle s'élevait à : 2 361 000,00 €

**f) Agenda du prochain conseil syndical**

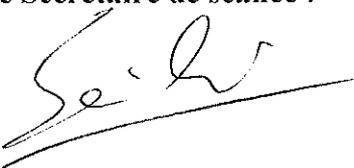
Sur proposition du bureau, les dates des prochaines réunions de conseil se tiendront, le 14 février 2024 et le 20 mars 2024 à 18H30

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H10.

**Délibérations prises :**

1. Délibération n°2024-001 / Budget 2024 / ouverture de crédits d'investissement
2. Délibération n°2024-002 / Signature de la convention avec ORANGE sur la commune de Saint-Avre.

**Le Secrétaire de séance :**

  
Roberto SAINIS

**Le Président**

Gérard BORDON

